



Contact

Vous souhaitez prendre contact ou poser une question au Conseil départemental du Gard ? Nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous et choisir le sujet concerné. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Publié le 08/10/2024 - Mise à jour le 25/10/2024

Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00
- Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9
04 66 76 76 76